

DEJEPS

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

« Animation socio-éducative ou
culturelle »

Mention « Développement de
projets, territoires et réseaux »

Certification Niveau 5



700h en centre de
formation et

+ de 1792h
en situation
professionnelle



Lieu :

à Angers (49) et La
Roche-sur-Yon (85)

Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet



Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- soutenir et coordonner le travail d'une équipe d'animation
- organiser le travail partenarial, la création ou le soutien de réseaux
- mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire et accompagner l'implication des bénévoles
- organiser la mobilisation des moyens humains, financiers et matériels
- conduire des actions de formation au sein de leur équipe

À qui s'adresse la formation ?

- À des directeurs d'associations, d'accueils de loisirs permanents
- À des coordinateurs locaux
- À des animateurs professionnels
- À des chargés de missions
- À des formateurs ou toutes personnes souhaitant exercer ces métiers



Vous avez des questions ? Inscrivez vous à l'une de nos réunions d'information, chaque 1^{er} mardi du mois !

Contenus de la formation

UC 1 : Concevoir un projet d'action

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- Formaliser les éléments d'un projet d'action
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action

UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

- Animer une équipe de travail
- Promouvoir les actions programmées
- Gérer la logistique des programmes d'action
- Animer la démarche qualité

UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

- Définir les cadres de ses interventions pédagogiques
- Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent
- Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques
- Évaluer les interventions pédagogiques conduites
- Conduire des actions de formation

UC 4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité

- Mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité
- Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité
- Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité

Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres

**Familles Rurales
Fédération
Régionale des Pays
de la Loire**

107 rue de Létanduère
49000 Angers

02.41.25.38.60
www.pays-de-la-loire.famillesrurales.org